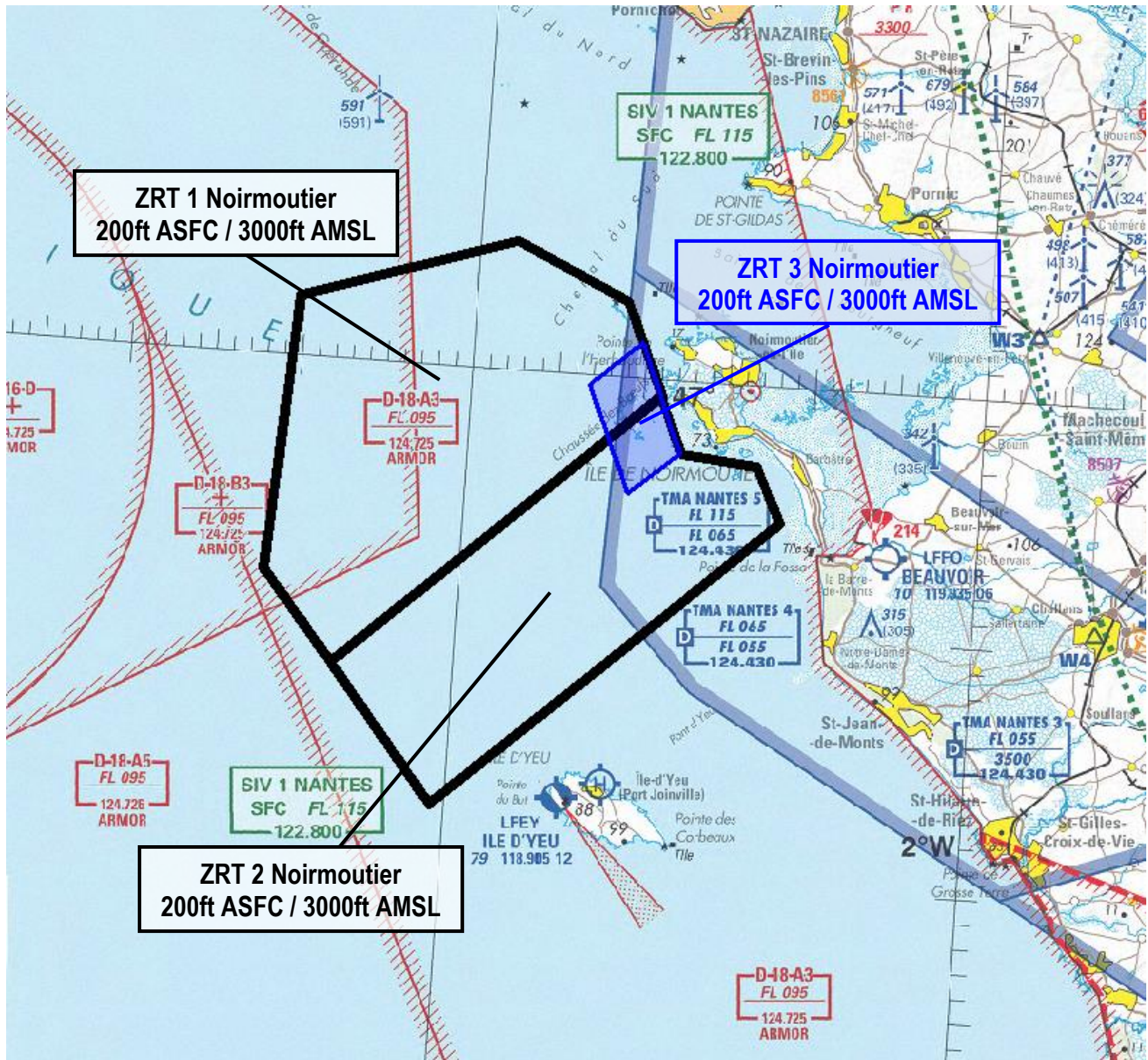


Objet : Création de trois zones réglementées temporaires (ZRT) au large de Noirmoutier, au profit de vols hors vue d'aéronefs sans équipage à bord

En vigueur : Du 05 août au 31 décembre 2024

Lieu : FIR : Brest LFRR - AD : Ile d'Yeu LFEY



Extrait carte 1/500 000 IGN - Édition 2024

ACTIVITÉ
Vols d'aéronefs sans équipage à bord évoluant hors vue.
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
ZRT activables par NOTAM avec un préavis minimum de 48 heures : SR-SS sauf SAM, DIM et JF. Les trois zones peuvent être activées simultanément ou séparément.

INFORMATION DES USAGERS	
Activité réelle connue de :	
Nantes INFO :	122.800 MHz
ARMOR :	124.725 MHz

STATUT
Zones réglementées temporaires qui, lorsqu'elles sont actives, se substituent aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PENETRATION
CAM / CAG : Contournement obligatoire à l'exception des aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage, de sûreté nationale ou de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone après contact radio (<i>sur fréquence fournie par Armor, Nantes INFO, ou par le responsable des opérations</i>) ou après contact téléphonique avec le responsable des opérations (TEL : 06 15 79 22 55).

SERVICES RENDUS
Information de vol et alerte par Nantes INFO.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES		
ZRT 1 NOIRMOUTIER <u>Limites latérales</u> 46°47'45" N, 002°36'59" W 46°59'14" N, 002°18'43" W 47°02'56" N, 002°20'58" W 47°05'02" N, 002°27'41" W 47°02'20" N, 002°40'01" W 46°51'17" N, 002°41'12" W 46°47'45" N, 002°36'59" W à l'exclusion de la partie interférente avec la ZRT 3 lorsqu'elle est active.	ZRT 2 NOIRMOUTIER <u>Limites latérales</u> 46°42'21" N, 002°30'39" W 46°54'26" N, 002°11'18" W 46°56'38" N, 002°12'52" W 46°56'57" N, 002°17'23" W 46°59'14" N, 002°18'43" W 46°47'44" N, 002°36'59" W 46°42'21" N, 002°30'39" W à l'exclusion de la partie interférente avec la ZRT 3 lorsqu'elle est active.	ZRT 3 NOIRMOUTIER <u>Limites latérales</u> 47°01'19" N, 002°19'59" W 46°59'32" N, 002°22'56" W 46°55'16" N, 002°20'19" W 46°56'57" N, 002°17'23" W 47°01'19" N, 002°19'59" W
<u>Limites verticales</u> 200 FT ASFC / 3000 FT AMSL		

DISPOSITIONS PARTICULIERES
Procédure LFEY IAC RWY 14 RNP suspendue lorsque les ZRT 1 et / ou 2 sont actives.

ORGANISME A CONTACTER
DRONE VOLT 14, rue de la Perdrix - Lot 201 ROISSY CDG Paris Nord 2- 93420 VILLEPINTE Responsable des opérations : TEL : 06 15 79 22 55. E-mail : operation@dronevolt.com